

Courbevoie, le 11 SEP. 2020

DECISION n° 2020- 74
relative à la composition du jury de l'examen d'aptitude
en vue de la mention marques, dessins et modèles

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle,
Vu les articles R. 421-1 à R. 421-12 du code de la propriété intellectuelle, relatifs à la qualification et à l'organisation professionnelle en matière de propriété industrielle ;
Vu l'arrêté du 23 septembre 2004 modifié portant application des dispositions des articles R. 421-1, R. 421-1-1, R. 421-2 et R. 421-5 à R. 421-8 du code de la propriété intellectuelle, et notamment son article 12,

Décide

Article 1^{er} Sont désignés membres du jury de l'examen d'aptitude en vue de la mention marques, dessins et modèles :

- comme titulaires au titre des personnes qualifiées en propriété industrielle :
Mmes BLOCH WEILL Martine
LEOPOLD FENU Béatrice
POUJADE AURIOL Isabelle
M. PICARD Philippe
- comme suppléants au titre des personnes qualifiées en propriété industrielle :
Mmes COUDRY Hermine MM. DESCHAMPS François
TRICOIRE Carole PELESE Christophe
- comme titulaires au titre des personnes compétentes en propriété industrielle :
Mme STAEFFEN Véronique M. MOUCHE Benjamin
- comme suppléants au titre des personnes compétentes en propriété industrielle :
Mme LAMBERT Pascale M. GLAIZE Frédéric
- comme examinateurs au titre des personnes qualifiées en propriété industrielle :
Mmes DOUHAIRE Armelle MM. GENDRAUD Pierre
EROUT Kristell LYNDE Stéphane
LOINGER BENAMRAN Gaëlle MILLET David
MYERS Charlotte

Article 2 La décision n° 2018-28 du 12 février 2019 est abrogée.

Article 3 La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de la propriété industrielle et sur le site www.inpi.fr.

Le Directeur général de l'Institut national
de la propriété industrielle



Pascal FAURE